

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



R
M
I



20092956



N° d'entreprise : **0524 859 575** BELGISCH STAATSP

Nom

(en entier) : **SEBASTIEN BOEHMER Société Agricole**

(en abrégé) : **SB AGRI**

Forme légale : **Société agricole**

Adresse complète du siège : **Rue de Comblain 33, 4190 Xhoris**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait conforme du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2020 :

1. Modification du siège social

Conformément à l'article 2 des statuts, l'assemblée générale peut transférer le siège social vers tout autre lieu et doit alors veiller à publier le transfert du siège aux Annexes du Moniteur Belge.

Dès lors, l'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social à partir de ce jour à l'adresse suivante : Rue Laide Voie 4A, 4130 Esneux.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)